

**CONSEIL CANADIEN DES NORMES DE LA RADIODIFFUSION  
CONSEIL RÉGIONAL DU QUÉBEC**

Annexe

TQS concernant 2000 ans de bogues

(CCNR Décision 99/00-116 - 345)

---

**Premier dossier: 99/00-116**

Dans une lettre en date du 2 novembre 1999, une dame se plaint de la diffusion de l'émission *2000 ans de bogues*. La lettre se lit comme suit :

Je suis une mère de famille qui croit encore à certaines valeurs morales. Je trouve inacceptable que T.Q.S. diffuse une émission comme "Le bogue de l'an 2000" avec animateur Jean-René Dufort, sur un thème de cul.

Eh! Oui! Mardi soir le 26 octobre à 19h30 mes enfants comme beaucoup d'autres étaient devant le petit écran de télévision et regardaient défiler des vagins, des pénis et des fesses en plastiques avec explication et rigolades à l'appui.

Belles représentations de nos valeurs! J'aimerais savoir où classer ce genre d'émission. Est-ce une émission de divertissement? Est-ce une émission d'éducation sexuelle?

De voir se promener des filles aux seins découverts dans un tournage porno. De voir une partouze, une orgie de cul sur petit écran à 19h30; il y a effectivement un ABOGUE@ à quelque part. Des scènes éclairs de violence et de destruction captées par l'oeil de mes enfants et de combien d'autres, sous le signe humoristique.

Vous voilà tombé très bas T.Q.S.

Une note finale à tout cela: un gros TABARNAK pendant le générique de l'émission.

Bravo! T.Q.S.

La Vice-présidente aux Communications de TQS a répondu à la plaignante le 29 novembre 1999, avec la lettre qui suit:

Nous accusons réception de votre lettre via le C.C.N.R. concernant votre insatisfaction face à la diffusion de l'émission *2000 ans de bogues* sur nos ondes. Nous regrettons que cette émission vous ait offensé et nous avons pris bonne note de vos commentaires.

L'émission en cause est une émission d'humour, un documentaire de divertissement. Ce n'est en aucun cas un documentaire scientifique. L'épisode portant sur le sexe se voulait plus un rappel humoristique sur ce sujet à travers les âges. Quant à la séquence sur l'industrie pornographique (qui débutait à la 24e minute de l'émission), celle-ci faisait donc en aucun cas l'apologie des films pornographiques mais était plutôt prétexte à dérision.

Veillez également noter qu'une bande défilante contenant l'avertissement suivant a été diffusé au début de l'émission: A l'émission contient des scènes et un langage pouvant ne pas convenir à de jeunes enfants. La supervision des parents est conseillée. Cet avertissement a également été rediffusé au début 4<sup>e</sup> bloc (vers 19h50). Des caches étaient également visibles à dix reprises lors de scènes d'actes sexuels. Quant au mot *tabarnak* entendu lors du générique de fin, il faisait partie de ce qu'on appelle des bloopers, c'est-à-dire des scènes ratées, coupées au tournage et que l'on montre parfois dans le but de montrer les coulisses du tournage.

Nous apprécions recevoir les commentaires de nos auditeurs et nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire.

Veillez agréer, madame, nos sincères salutations

## Deuxième dossier: 99/00-345

Un deuxième plaignant nous transmet sa plainte le 30 décembre 1999, à propos de la diffusion de la même émission de TQS, *2000 ans de bogues*. La lettre se lit comme suit:

La présente a pour but de formuler une plainte à l'endroit du réseau de télévision *Quatre-Saisons*, plus particulièrement concernant une émission télédiffusée le 26 octobre 1999 à 19h30. Lors de l'émission *A 2000 ans de bogues*, on présentait une chronique sur la sexualité humaine intitulée *Le sexe*.

La principale critique concerne l'heure de diffusion que l'on peut qualifier de trop hâtive, compte tenu de la teneur des propos ayant trait à la sexualité ainsi qu'aux images qui ont été présentés lors de l'émission.

À une heure de télédiffusion hâtive, nombre de jeunes ont pu capter les propos tordus tenus sur la sexualité, ces propos ayant le pouvoir d'impressionner les enfants. Dans la chronique, on relatait que, dans certaines peuplades d'Afrique, il était coutume chez des adolescents mâles d'ingurgiter le sperme d'autres mâles, ceci étant un rite de passage à l'âge adulte. Et puis, on disait aussi que les mâles Grecs du temps de l'antiquité pratiquaient l'homosexualité sur la place publique.

Quant aux images présentées lors de l'émission, elles ne convenaient pas du tout aux plus jeunes ou aux enfants. Lors de la visite dans une boutique érotique et pornographique, on exposait des représentations plastiques d'organes sexuels humains masculins et féminins en état d'excitation; ces représentations étaient tellement proches de la réalité qu'on aurait dit de vrais organes. Or, fort est de reconnaître qu'il y a des contextes beaucoup plus sains et respectueux de la personne humaine pour présenter la sexualité aux jeunes que dans ce qui était présenté à la télé lors de l'émission.

Ce n'est pas la première fois que TQS fait étalage de la sexualité et de ses déviants à des heures de télédiffusion hâtive. En outre, on présente fréquemment de la violence lors d'émissions. Qu'il y ait ou non un avertissement en début de programme à l'effet que l'écoute du programme est déconseillée aux enfants, plusieurs moins âgés sont parfaitement en mesure d'assister à la télédiffusion. Les parents ne sont pas nécessairement là à tout surveiller, d'autant plus que normalement, on ne s'attend pas nécessairement à ce que de telles émissions soient présentées à une heure si hâtive.

Je crois tout-à-fait raisonnable que vous sévissiez à l'endroit de TQS. Vous avez le pouvoir et le devoir de le faire. Ceci pour le bien de la génération montante et pour le bien de la communauté en général.

Merci de m'avoir accordé votre attention.

La Vice-présidente aux Communications de TQS a répondu au plaignant le 1<sup>er</sup> mars 2000 de la façon suivante :

Nous accusons réception de la lettre via le C.C.N.R. concernant votre insatisfaction face à la diffusion de l'émission *2000 ans de bogues*, diffusée le 26 octobre dernier, animée par Jean-René Dufort. Nous regrettons que cette émission vous ait offensé et nous avons pris bonne note de vos commentaires.

L'émission en cause est une émission d'humour, un documentaire de divertissement. Ce n'est en aucun cas un documentaire scientifique ou éducatif. L'épisode de cette semaine-là portait sur le sexe et se voulait plus un rappel humoristique à travers les âges. Il y a également eu une séquence sur l'industrie pornographique (qui débutait à la 24<sup>e</sup> minute de l'émission), mais celle-ci ne faisait donc en aucun cas l'apologie des films pornographiques mais était plutôt prétexte à dérision.

Veillez également noter qu'une bande défilante contenant l'avertissement suivant a été diffusé au début de l'émission: *Al'émission contient des scènes et un langage pouvant ne pas convenir à de jeunes enfants. La supervision des parents est conseillée.* Cet avertissement a également été rediffusé au début du 4<sup>e</sup> bloc (vers 19h50). Des caches étaient également visibles à dix reprises lors de scènes d'actes sexuels.

Nous apprécions recevoir les commentaires de nos auditeurs et nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire.

Veillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.